



Le Murmure

NUMÉRO 53
Été 2023

Bulletin municipal



L'ÉTÉ, ÇA S'ARROSE !

SOMMAIRE

- 2 Le mot du maire
- 3 Nouvelles périodes d'arrosage
- 3 De bonnes pratiques pour économiser l'eau
- 4 Travaux de pavage
- 4 Fièremment satisfaits!
- 5 Gestion des déchets: un bilan positif
- 5 Des politiques vertes
- 6 Mardis musicaux et spectacles jeunesse
- 7 Rendez-vous sport-jeunesse
- 8 Pour faire le plein d'histoires
- 8 Cinéma et danse country en plein air

Avec des jeux d'eau qui font leur entrée au Parc Richelieu !

Comme à chaque année, une vaste gamme d'activités estivales est offerte aux citoyens de Mont-Joli. Spectacles, animations, expositions, événements sportifs : les occasions de profiter de la belle saison dans différents lieux et espaces verts sont nombreuses.

En grande nouveauté cet été le Rendez-vous sport-jeunesse organisé par la Corporation des événements spéciaux, la Maison des jeunes et le club de soccer de Mont-Joli, le samedi 8 juillet, de 9 h à 15 h, au Parc Richelieu (voir affiche en page 7).

Le Parc se déclinera en trois espaces distincts : le festival soccer, la zone famille et la zone de planche à roulettes.

CONSEIL MUNICIPAL
MAIRE: **Martin Soucy**

CONSEILLERS PAR DISTRICT
1 - GILLES LAVOIE
2 - ANNIE BLAIS
3 - ROBIN GUY

4 - JEAN-PIERRE LABONTÉ
5 - ALAIN THIBAUT
6 - DENIS DUBÉ

Le mot du maire



Un air d'été

Nous voici donc à l'aube d'un nouvel été, saison par excellence pour prendre du bon temps et profiter des plaisirs que nous offre cette belle saison. Le service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire nous offre encore cette année une belle programmation, qui fait place à de nombreuses activités familiales et gratuites.

Nouvelle initiative : le rendez-vous sport-jeunesse! Trois zones distinctes seront délimitées dans le Parc Richelieu pour accueillir le festival du soccer, la zone famille et la zone planche à roulettes. Le site promet d'être animé à souhait. Au-delà du contenu qui est fort attrayant, je veux surtout souligner le partenariat entre la Corporation des événements spéciaux, la Maison des jeunes et le Club de soccer de Mont-Joli, qui a mené à la réalisation de ce rendez-vous. Il s'agit d'une autre belle démonstration de l'importance d'unir nos forces et nos énergies.

La programmation estivale 2023 comporte un volet culturel bien étoffé avec les mardis musicaux, les spectacles jeunesse, le cinéma en plein air et la danse country. Ces mardis musicaux sur la scène extérieure du Château Landry donne au centre-ville un air festif et enjoué. Ces performances gratuites permettent à tous les citoyens et les citoyennes d'assister à des spectacles aux styles musicaux variés en plein cœur de la ville.

Nos espaces verts sont accueillants à souhait et de plus en plus beaux. Après une cure de rajeunissement plus que bienvenue, le Parc Richelieu offrira dorénavant les très attendus jeux d'eau en plus des installations qui ont été mises à jour.

Le Parc du ruisseau Lebrun a fait l'objet au cours des derniers mois de travaux d'élagage et d'arpentage. Les améliorations se poursuivront au cours des prochains mois avec l'ajout de mobilier et de différentes commodités. Pour ce faire, la Ville a bénéficié d'une subvention de 100 000 \$ du Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA)

Par ailleurs, nous sommes très heureux de la réouverture du point de service de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ). Nos efforts n'ont pas été vains et ont permis, via la Corporation de développement économique de Mont-Joli, de prendre le relais de l'ancien mandataire afin de maintenir ce service pour la population de La Mitis. C'est nécessaire d'assurer des services sur place en plus des services en ligne pour répondre aux attentes de citoyens.

Dans un registre différent, nous avons déploré la fermeture de l'urgence mineure les soirs de fin de semaine (16 h plutôt que 20 h) les samedis et dimanches de juillet et d'août. Cette pratique qui se répète pour une 3e année nous fait craindre qu'elle se normalise dans l'avenir, d'où notre prise de parole au préfet de la MRC de La Mitis et moi pour faire part de nos inquiétudes.

Je conclurai sur une note positive. Au rythme où les terrains trouvent preneurs ces temps-ci, le développement Beaupré sera construit avant longtemps. Ce développement résidentiel ne manque pas d'attraits avec son environnement grandeur nature, ses terrains de bonne dimension, accessibles et abordables pour les nouvelles familles. Oui, Mont-Joli se bâtit avec des gens comme vous, de plus en plus !

Martin Soucy, maire

Rendez-vous culturels!

(Suite)

Une fois de plus, la Ville offre une belle place aux talents locaux et régionaux, aux performances gratuites et aux activités familiales. Du début juillet à la mi-août, c'est le retour des mardis musicaux sur la scène extérieure du Château Landry et, en juillet, des spectacles jeunesse dans le stationnement de l'Amphithéâtre Desjardins. Parmi les artistes invités des mardis musicaux : Stéphane Cyr, Hommage à Johnny Cash, La Queue du loup, oui, oui ! et plus encore ! Les tout-petits ne seront pas en reste avec des spectacles qui sauront aussi ravir leurs parents. Ce sera par exemple Le grand spectacle de Zani et Marimba et la princesse des pirates.

Cinéma, danse country et contes en plein air font aussi partie des rendez-vous à ne pas manquer en juillet et en août.

Nos espaces verts vous attendent pour marcher, pique-niquer ou simplement vous prélasser. Le Parc du ruisseau Lebrun et le Boisé des Murmures sont des lieux qui s'y prêtent parfaitement, tout comme le Parc Hébert, le Parc Gendron et le Parc Richelieu pour leurs modules d'amusement.

Pataugeoire et jeux d'eau

La pataugeoire rouvre ses portes cet été au Parc Richelieu où les jeux d'eau y font leur entrée dans la foulée des travaux d'embellissement. Deux terrains de tennis attendent les amateurs du lundi au jeudi sans oublier l'espace pour pratiquer la planche à roulettes.

Le menu ne serait pas complet sans l'apport des associations sportives et communautaires : Maison des jeunes, Club de soccer, Baseball mineur, Grand Air Mitis qui offrent aux jeunes de quoi combler leurs temps libres.

Virée touristique

Et rien ne vous empêche de jouer les touristes dans votre propre ville en faisant un tour du côté du circuit Les Murmures de la Ville et du Centre Zoom Nature Desjardins. Amenez-y votre visite, elle ne sera pas déçue !

Pour un portrait complet de l'offre estivale, rendez-vous sur le site de la Ville ville.mont-joli.qc.ca, section Loisirs et culture. Vous pouvez aussi vous procurer la programmation au service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire et dans nos principales installations.

Nouvelles périodes d'arrosage

Des modifications ont été apportées à la réglementation sur la gestion des eaux dont la principale touche les périodes d'arrosage.

Selon cette nouvelle réglementation en vigueur depuis le 15 mai dernier, les périodes d'arrosage sont maintenant permises entre 19 h et 23 h pour tout immeuble situé dans les secteurs ci-dessous, selon l'horaire suivant :

- Lundi dans le district 1;
- Mardi dans le district 2;
- Mercredi dans le district 3;
- Jeudi dans le district 4;
- Vendredi dans le district 5;
- Samedi dans le district 6.

L'arrosage est interdit le dimanche. Il est également interdit à toute personne de procéder à l'arrosage de telle sorte que l'eau provenant de l'arrosage ruisselle ou soit projetée dans la rue ou sur les propriétés adjacentes.

Nouvelle pelouse

Toute personne qui sème ou pose une nouvelle pelouse peut, sur obtention d'un permis spécial d'arrosage délivré par un représentant autorisé du service de l'urbanisme, arroser la nouvelle pelouse entre 19 h et 23 h pendant une durée maximale de dix jours (10) consécutifs débutant dès le début des travaux d'ensemencement ou de pose de la pelouse ou lors de l'obtention du permis. Le terme « nouvelle pelouse » exclut les travaux ayant pour objet l'amélioration ou la remise en bon état d'une parcelle de pelouse existante.

La plantation d'arbres et d'arbustes ne donne pas le droit d'obtenir un permis spécial d'arrosage. Les arbres, arbustes et les réparations de parcelles de pelouse peuvent par contre être arrosés avec un boyau d'arrosage muni d'une lance à fermeture automatique et à la condition de n'utiliser que l'eau nécessaire à cette fin.

La Ville de Mont-Joli rappelle l'importance de respecter les périodes d'arrosage en tout temps. Des contraventions peuvent être émises aux personnes arrosant en dehors de ces périodes.

Le lavage des véhicules est permis en tout temps à la condition d'utiliser un seau de lavage, un boyau d'arrosage muni d'un dispositif à fermeture automatique (pistolet) ou une laveuse à pression.

Le lavage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs d'un bâtiment n'est permis que du 15 mai au 15 juin de chaque année ou lors de travaux de peinture, de construction, de rénovation ou d'aménagement paysager justifiant le nettoyage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs du bâtiment. L'utilisation d'une laveuse à pression est exigée pour l'exécution des travaux de nettoyage extérieur.

Pour en savoir plus sur la réglementation, rendez-vous sur le site de la Ville (ville.mont-joli.qc.ca), section Service aux citoyens – Urbanisme et travaux publics.

DE BONNES PRATIQUES POUR ÉCONOMISER L'EAU

La consommation d'eau potable peut doubler durant l'été à cause des usages à l'extérieur de votre résidence. De bonnes pratiques d'arrosage et de jardinage permettent d'éviter le gaspillage d'eau.

La moitié de l'eau utilisée à l'extérieur s'évapore ou ruisselle. Si on irrigue en plein cœur de l'après-midi, alors que la chaleur est à son maximum, 60 % de l'eau s'évapore dans l'atmosphère avant qu'elle puisse être absorbée par les plantes.

Pour éviter ce gaspillage, on recommande de :

- Arrosez tard le soir afin d'éviter les pertes d'eau dues à l'évaporation;
- Arrosez le plus près du sol possible et éviter l'arrosage par temps venteux;
- Rappelez-vous que l'asphalte et les trottoirs ne poussent pas. Il n'est donc pas nécessaire de les arroser!

Nettoyage extérieur

Lorsque vous nettoyez l'extérieur de votre maison, il est possible d'éviter ou de réduire l'usage de l'eau potable. Par exemple, pour laver le revêtement extérieur de votre résidence ou votre stationnement :

- Utilisez une brosse et un balai plutôt qu'un tuyau d'arrosage;
- Utilisez l'eau de pluie récupérée.
- Lorsque vous lavez votre véhicule, vous pouvez utiliser un seau de lavage ou un boyau muni d'une fermeture à relâchement tenu à la main.

Pour en savoir plus : mamh.gouv.qc.ca/infrastructures/campagne-mon-empreinte-bleue/



TRAVAUX DE PAVAGE À L'ENTRÉE DE LA VILLE

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable planifie la tenue de travaux d'asphaltage sur les boulevards Benoît-Gaboury et Jacques-Cartier ainsi que sur la rue D'Anjou, à Mont-Joli. Ces interventions débuteront au cours du mois d'août. Afin de limiter les répercussions sur la circulation, les activités s'effectueront de soir et de nuit, entre 18 h et 6 h.

L'asphaltage du boulevard Benoît-Gaboury s'effectuera à deux endroits :

- Entre le carrefour giratoire et la rue Industrielle :
 - o Un chemin de détour est prévu pour l'une des deux directions via l'avenue Perreault Ouest et la rue Industrielle.
- Entre les avenues Ross et Boisvert :
 - o La circulation sera permise sur minimalement une voie par direction pendant les travaux, et des signaleurs veilleront à la sécurité des usagers et des travailleurs.

Les interventions sur le boulevard Benoît-Gaboury s'échelonneront sur environ deux semaines. Soulignons que les accès aux commerces et aux résidences seront maintenus en tout temps, de jour, mais pourraient toutefois être limités pendant une brève période (environ une heure) la nuit, afin d'effectuer l'asphaltage.

Boulevard Jacques-Cartier et rue D'Anjou

Du côté du **boulevard Jacques-Cartier**, l'intervention effectuée entre la **rue D'Anjou** et la route 132 durera environ huit jours et occasionnera une fermeture partielle, de nuit seulement. Un chemin de détour sera mis en place via la route 132, la route de l'Aéroport et la rue D'Anjou. L'accès aux commerces sera maintenu.

Les travaux sur la rue D'Anjou, quant à eux, auront lieu entre le boulevard Jacques-Cartier et l'avenue Perreault Est, sur une période d'environ deux jours. Un chemin de détour sera accessible via le boulevard Jacques-Cartier, la route 132 et la route de l'Aéroport.

La date prévue pour le début des travaux sera communiquée au cours des prochaines semaines. Le Ministère prendra tous les moyens nécessaires afin de réduire les inconvénients liés à ces travaux. Une attention particulière sera portée à l'aspect sonore. Le Ministère invite également les usagers à respecter la signalisation qui sera en place et à faire preuve de prudence à l'approche des zones de travaux.

Pour tout commentaire ou toute demande de renseignements, il est possible de composer le 511, de consulter la page:

Nous joindre du site transports.gouv.qc.ca, ou encore d'écrire à l'adresse courriel dgbgi@transports.gouv.qc.ca.

FIÈREMENT SATISFAITS !

En mai dernier, dans le cadre de la Semaine des travaux publics du Québec, un concours de l'Association des travaux publics du Québec invitait les villes à lui soumettre une vidéo mettant en vedette leurs équipes des travaux publics. Parmi toutes les vidéos reçues, celle de Mont-Joli s'est hissée au rang de finaliste avec les villes de Gatineau et de Drummondville.

On n'a pas gagné mais on est fièrement contents de s'être classés parmi les trois finalistes du concours FièremmentTP. Nos adversaires étaient quand même de taille ! Et toutes proportions gardées, on peut dire Chapeau ! Notre vidéo FièremmentTP a fait très bonne figure et suscité de nombreux commentaires élogieux sur les réseaux sociaux. Faut dire qu'on avait des acteurs et des figurants de grand talent !

Voici donc les résultats si vous ne les avez pas vus passer sur Facebook Ville de Gatineau – 549 votes
Ville de Drummondville – 438 votes
Ville de Mont-Joli – 257 votes

Félicitations à la Ville de Gatineau qui recevra l'artiste Sara Dufour pour le tournage d'une capsule vidéo au sein de service des travaux publics! Et MERCI à tous ceux et celles qui ont manifesté leur soutien à la Ville de Mont-Joli.

MERCI
#FIÈREMENT TP



Gestion des déchets : un bilan positif somme toute

Un article paru au début mai vante le bilan 2021 de la gestion des déchets d'une des MRC du Bas-Saint-Laurent. Selon Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles des MRC de La Mitis et de La Matapédia, s'il est vrai que dans le secteur résidentiel nous ne sommes pas les premiers, lorsqu'on prend l'ensemble des données, La Matapédia et La Mitis se positionnent très bien: en 1ère et 2e positions sur les huit MRC que compte la région.

Dans le secteur résidentiel, La Matapédia et La Mitis sont respectivement 2e et 4e au classement. Une bonne participation au bac bleu depuis plusieurs années et une augmentation constante de 10% par année de la participation au bac brun expliquent en partie cette position. Cependant, comme le souligne M. Dufour, Rimouski-Neigette nous démontre qu'il y a place à amélioration dans la réduction de nos ordures ménagères.

Si l'on prend l'ensemble des tonnages envoyés à l'enfouissement au Bas-Saint-Laurent, on remarque que pour certaines MRC, on envoie à l'enfouissement beaucoup de résidus de construction.

Dans La Matapédia et La Mitis, nous avons depuis plusieurs années des éco-centres offrant un excellent service pour récupérer ces matières et en assurer une valorisation. Plus de 6 000 tonnes de matières sont détournées de l'enfouissement chaque année par ces services, plus que le bac bleu et du bac brun combinés!

« Il reste du travail à faire, mais on peut quand même être fier de notre bilan » conclut Vincent Dufour en invitant la population à continuer dans cette voie et à chercher comment on peut faire encore mieux. La recette est relativement simple à cet égard :

- Réduisez à la source en refusant d'acheter certains produits que vous n'avez pas besoin;
- Achetez des produits réutilisables plutôt que jetables;
- Achetez de seconde main dans les friperies;
- Utilisez encore mieux vos bacs bruns et bleu, etc.

Pour voir le bilan détaillé, rendez-vous sur www.ecoregie.ca dans la section Le mot vert du mois (juin 2023).

DES POLITIQUES VERTES

Afin d'encourager les citoyens à poser des gestes concrets pour la protection de l'environnement, rappelons que la Ville a lancé deux programmes d'aide financière en lien avec sa Politique environnementale adoptée en avril 2021.

Achat et installation de bornes de recharge pour voiture électrique

Le programme prévoit le versement d'une subvention couvrant 50 % du coût d'achat jusqu'à concurrence de 200 \$ au propriétaire d'un immeuble résidentiel (maison ou condo) ou d'un immeuble à logements pour l'acquisition et l'installation d'une borne de recharge.

Achat de couches lavables et réutilisables

Le programme prévoit le versement d'une aide financière de 50 % du coût d'achat jusqu'à concurrence de 200 \$ pour un ensemble de couches lavables et réutilisables.

Pour en savoir plus sur ces deux programmes : www.ville.mont-joli.qc.ca/nouvelles/deux-nouveaux-programmes-d-aide-financiere La politique environnementale de la Ville de Mont-Joli et son plan d'action peuvent être consultés dans le site de la Ville (ville.mont-joli.qc.ca) sous l'onglet La Ville, section Politiques.



RAPPEL DE COLLECTE

Vous n'êtes pas encore inscrit ? N'attendez plus ! Inscrivez-vous au rappel de collecte de la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis.

Ce pratique outil permet de planifier des rappels de collecte pour votre secteur. En vous inscrivant, vous pouvez recevoir un rappel chaque fois que la collecte est prévue dans votre secteur, soit par courriel, appel téléphonique ou message texte notamment. Pour info : ecoregie.ca



Mardis musicaux et spectacles jeunesse

Du 4 juillet au 15 août, les Mardis musicaux sont de retour, à 19 h, sur la scène extérieure du Château Landry. Styles variés qui vont du folk au trad, artistes d'ici et d'ailleurs. Les spectacles sont remis au lendemain en cas de pluie.

4 juillet - Place à la relève
Évangélyne Sergerie
Les Frères Delarosbil

11 juillet – Musique trad
La Queue du Loup

18 juillet – Chansonnier
Stéphane Cyr

25 juillet – Time machine
MP3

1er août – Souvenirs de chansons
Labbé-Marcoux-Francoeur et cie

8 août – Hommage à Johnny Cash
Bernard Ouellet

15 août – Chansonnier
Mathieu Lajoie



SPECTACLES JEUNESSE

Tous les mardis de juillet jusqu'au 8 août, à 10 h, des spectacles jeunesse seront présentés dans le stationnement de l'Amphithéâtre Desjardins. En cas de pluie, les spectacles auront lieu à l'intérieur.

4 juillet – Spectacle virtuel alliant magie et humour

Érick Élektrik - Magicien



11 juillet – Chanteuse-percussionniste
Le Journal de Kalimba



18 juillet – Du théâtre jeunesse à son meilleur

Le printemps d'Adam



25 juillet – Numéros d'acrobaties, de monocycle et de jonglerie

Le grand spectacle de Zani



8 août – Chansons, marionnettes, percussions, etc.

Marimba et la princesse des pirates



Maison des Jeunes



de Mont-Joli inc.



VOUS INVITENT AU

RENDEZ-VOUS SPORT-JEUNESSE

SAMEDI 8 JUILLET - 9 H À 15 H

ZONE FESTIVAL SOCCER «IGA MARCHÉ DESJARDINS»

- SOCCER LIBRE
- FESTIVAL U4 À U8
- KIOSQUE DE NOURRITURE ET BREUVAGE



ZONE FAMILLE «ANIM'ACTION»



ANIM'ACTION

- CANON À MOUSSE
- SOCCER BULLE «BUBBLE SOCCER»
- JEU DE LASER «LASER TAG»
- JEUX GONFLABLES
- PHOTOGRAPHE
- MAQUILLAGE DE 11 H À 14 H
- JUMPING



ZONE PLANCHE À ROULETTE AVEC «COMBACKSKATEBOARDS»

LES PROFESSEURS DE COMBACK SKATEBOARD SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS ENSEIGNER LES RUDIMENTS DU SKATE.

3 ATELIERS DISPONIBLES (9 H - 10 H 30 - 13 H)

GRATUIT

- OUVERT À TOUS, QUE VOUS AYEZ 7 OU 87 ANS!
- SKATEBOARD, CASQUE ET/OU ÉQUIPEMENT DE PROTECTION FOURNIS
- VOUS POUVEZ APPORTER VOTRE ÉQUIPEMENT
- PRÉVOIR ÉGALEMENT UNE GOURDE ET/OU BOUTEILLE D'EAU

KIOSQUE «SURPRISES GLACÉES»

AU PROFIT DE LA MAISON DES JEUNES DE MONT-JOLI



Inscription
COMBACKSKATEBOARDS.COM



Caisse de Mont-Joli-Est de La Mitis



Kristina Michaud

Députée
Ancienne La Mitis-Matane-Matapédia
Kristina.Michaud@pl.ca



Pour faire le plein d'histoire, il y a le trouve-livre

À l'approche des vacances, l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ) et ses partenaires invitent les familles à faire leur sélection de livres pour enfants à l'aide du Trouve-Livre. Cet outil de découverte d'ouvrages de qualité, dédiés aux enfants âgés de 0 à 5 ans, permet de dénicher facilement les lectures qui fascineront les tout-petits.

Lancé en novembre 2022, le Trouve-Livre est une plateforme en ligne permettant aux familles, ainsi qu'aux professionnelles et aux professionnels de la petite enfance, de trouver facilement des ouvrages pour les 0-5 ans.

L'outil permet en effet de trouver des ouvrages en lien direct avec les goûts des enfants, à travers plusieurs thématiques (monstres et dragons, comptines et chansons, livres rigolos, les insectes, les transports, couleurs, formes et arts, etc.) et un système de recherche avancée. La qualité des sélections est garantie par une équipe de bibliothécaires : seuls les titres bénéficiant d'une bonne évaluation, actuels ou incontournables sont retenus.

Le Trouve-Livre est notamment rendu possible grâce à Desjardins et à son Fonds du Grand Mouvement qui ont l'éducation des jeunes au cœur de leurs priorités. Outre Desjardins, Société de gestion de la banque de titres de langue française (BTLF), Services documentaires multimedias (SDM), Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) ainsi que Bibliopresto font partie des partenaires de l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ).

Francis et Olivier
cherchent des
LIVRES RIGOLOS
pour distraire
leur petite fille
de **2 ans**.



C'EST FACILE AVEC LE **TRUVE-LIVRE**

Conception graphique Stéphane Roy Web SEO Marketing | www.stephaneroy.ca

Cinéma en plein air

Tous les samedis du 8 juillet au 12 août, à compter de 20 h, du cinéma en plein air diffusé sur l'écran Mitis HD au centre-ville. Apportez votre chaise!

Les films au programme : Super Mario Bros. – Le film (8 juillet); Avatar : La voie de l'eau (15 juillet); Katak, le brave béluga (22 juillet); Avalonia : un monde étrange (29 juillet); SOS Fantômes : l'au-delà (5 août); et Les Gardiens de la Galaxie (12 août).



Danse country en plein air

Les amateurs de danse country ont rendez-vous dans le stationnement de l'Amphithéâtre Desjardins les lundis de 19 h à 20 h 30 les 10, 17, 24, 31 juillet, et les 7, 14 et 21 août.



Gilles Lavoie
District 1
conseiller1villemj@gmail.com
Travaux publics
Ressources humaines et fonds de retraite
Fondation de la Ville
Office d'habitation de La Mitis
Corporation d'hébergement de Mont-Joli
Patrimoine militaire de La



Annie Blais
District 2
conseiller2villemj@gmail.com
Représentante au CLAC
Politique familles-ainés (comité de révision)
Politique environnementale
Comité d'aménagement du Parc Richelieu
Comité mise à niveau de la Piscine Gervais-Rioux
Stratégie jeunesse MRC de



Robin Guy
District 3
conseiller3villemj@gmail.com
Sécurité publique
Sécurité incendie
Plan des mesures d'urgence et sécurité civile
Comité de circulation
Comité du lac du Gros-Ruisseau
Comité aménagement du Parc du ruisseau Lebrun



Jean-Pierre Labonté
District 4
conseiller4villemj@gmail.com
Sports et loisirs
Comité des dons
Corporation du Stade du Centenaire
Corporation des événements spéciaux
Stratégie d'accueil des nouveaux arrivants et Mérite municipal
Comité aménagement du



Alain Thibault
District 5
conseiller5villemj@gmail.com
Urbanisme
Comité d'embellissement CODEM
Comité de mise à niveau de la Piscine Gervais-Rioux
Comité aménagement du Parc Richelieu
Murmures de la Ville
Comité aménagement du Service des loisirs



Denis Dubé
District 6
conseiller6villemj@gmail.com
Finances
CODEM
Comité Parc industriel
Pierre-De Bané
Comité circulation
Urbanisme
Comité aménagement du Service des loisirs

**NOUS JOINDRE : 40, AVENUE HÔTEL-DE-VILLE MONT-JOLI (QUÉBEC) G5H 1W8 418 775-7285, #2100
TRAVAUX PUBLICS : 418 775-7285, #2160 www.ville.mont-joli.qc.ca**